Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 2025-261
ID : 022-242200715-20251211-261_2025-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	**Procuration**
27	6

Date de la convocation
4 décembre 2025

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 19 décembre 2025

et publication le 19 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à 18h,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Paule, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra Le Nouvel.

PRESENTS : Sandra Le Nouvel – Eric Bréhin – Christel. Guillerm – Raoul Riou – Christophe Jagu – Alexandre Petit – Raymond Géléoc – Bernard Rohou – Sylvie Steunou – Jérôme Lejart – Rollande Le Borgne – Evelyne Aslanoff – Catherine Boudiaf – Georges Galardon - Fabrice Even – Pierre-Yves Daniel – Bernard Trubuilt – Gérard Munier – Jean-Yves Philippe – Bernadette Le Boëdec – Julie Cloarec – Evelyne Minier – Alain Guéguen – Magalie Corgniec – Eléonore Kogler – Eric Burlot – Marjorie Bert

Monsieur Claude Bernard excusé donne pouvoir à Monsieur Georges Gallardon
Monsieur Pierrick Pustoc'h excusé donne pouvoir à Monsieur Gérard Munier
Madame Valérie Le Bonniec excusée donne pouvoir à Monsieur Alexandre Petit
Monsieur Guillaume Robic excusé donne pouvoir à Madame Sandra Le Nouvel
Madame Marie-Anne Somda excusée donne pouvoir à Madame Julie Cloarec
Madame Delphine Cochennec excusée donne pouvoir à Monsieur Christophe Jagu
Mesdames Nolwenn Burlot et Marie-Claude Le Tanno-Guégan ainsi que Messieurs Guy Le Foll, Jacques Troël, Michel Ollivier, Vincent Coëtmeur, et Christophe Popiol sont aussi excusés sans donner de Pouvoir

Secrétaire de séance : Christel Guillerm

Délibération 261.2025 ROSTRENEN – PA Kerjean 4 – Avenant au marché de travaux

La Présidente indique que lors du conseil communautaire du 5 mars 2020, les lots du marché relatif à l'extension du PA de Kerjean ont été attribués pour un montant global de 598 266,20 € H.T. soit 717 919,80 € TTC.
Elle rappelle que le Conseil Communautaire en date du 10 septembre 2020 avait décidé de signer un avenant pour le lot n°2, en plus-value, d'un montant de 10 828,80 €
Elle rappelle également que le Conseil Communautaire en date du 3 décembre 2020 avait décidé de signer un avenant pour le lot n°1, en moins-value, d'un montant de 5 478,00 €.
Ces deux avenants ont porté le montant total du marché à 603 617,00 € HT, soit 724 340,40 € TTC.

La Présidente informe que les travaux définitifs (voirie et espaces) vont être réalisés début 2026 et expose que, dans le cadre de ce marché de travaux, un projet d'avenant, en moins-value, doit, afin de solder les différents marchés, être établi par la Maîtrise d'œuvre et validé par le Maître d'Ouvrage, selon le tableau récapitulatif ci-dessous.

Depuis lors, le contenu de l'opération a été modifié pour s'adapter aux évolutions du chantier. Ces évolutions aboutissent, désormais, aux dépenses suivantes :

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-261_2025-DE

N° Lot	Dénomination	Entreprise	Marché HT	Moins-value HT	Nouveau montant HT	Désignation
3	Espaces verts	IDVERDE	84 383,90	25 235,01 €	59 148,89 €	Réduction des surfaces à engazonner Suppression des massifs fleuris, remplacés par la plantation d'arbres Suppression des prestations d'entretien (assurées par l'ESAT de Glomel) Précision du mobilier à poser (table, corbeille, bornes)
Montant total HT				25 235,01 €	59 148,89 €	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil Communautaire,
Décide,

- De valider l'avenant de moins-value relatif au marché de travaux d'extension du PA de Kerjean tel que présenté ci-dessus.

- Autorise la Présidente à signer l'avenant n°1 au lot n° 03 : Espaces Verts conclu avec l'entreprise IDVERDE, relatif aux travaux d'extension du PA de Kerjean - Rostrenen. Le montant de cet avenant est de 25 235,01 € HT et porte le nouveau montant de ce marché à 59 148,89 € HT.

Madame Christel Guillerm
Secrétaire de séance

Madame Sandra Le Nouvel
Présidente de la CCKB.

La Présidente certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la CCKB.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Annexe Délibération 261.2025 Envoyé en préfecture

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-261_2025-DE

idverde

Devis

Référence Affaire : 202504032027

Référence du chantier :

ROSTRENEN - PA KERJEAN 2 - Traitement des noues & mobilier

Communauté de communes du Kreiz-Breizh

A l'attention de
6, Rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENEN

Affaire suivie par Mr Guillaume DEFFEIN
Tél. : 02.96.73.59.30
Fax :
Email : guillaume.deffein@idverde.com

TREDANIEL, le 06/11/2025

Code	DESIGNATION	U	QUANTITE	Prix unit. €	Montant €
TS	NOUVEAUX PRIX				
1	**Fosse de plantation**				
1.1	Ouverture des fosses de plantation dimension 1m20x1m20x1m20 y compris évacuation des déblais + reprise au tas et remplissage des fosses en terre végétale	UN	32,00	280,000	8 960,00
	Sous-total H.T. 1				**8 960,00**
2	**Plantation**				
2.0	Reprise des noues à la charge du lot 1. On ne peux pas planter dans le fond d'un fossé comme ça.				
2.1	Transport, déchargement, dispatcher + fourniture et plantation d'arbres tiges				
2.1.1	Acer Freemanii Autum blaze remonté Motte T16/18	UN	16,00	426,270	6 820,32
2.1.2	Pyrus calleryana Chanticleer remonté Motte T16/18	UN	16,00	369,210	5 907,36
2.1.3	VARIANTE : Quercus palustris 'Green pillar pringreen motte T16/18	UN		378,840	
2.2	Tuteurage tripode	UN	32,00	125,310	4 009,92
2.3	Garantie de reprise sur les arbres sur 1 an	F	1,00	1 272,770	1 272,77
	Sous-total H.T. 2				**18 010,37**
3	**Mobilier**				
3.1	**BORNE**				
3.1	Fourniture, transport et pose de borne carrée fixe rétroréfléchissante 140x140mm longueur 1m25 en pin CL4 pour 0m95 hors sol	UN	24,00	164,480	3 947,52
	Sous-total H.T. 3.1				**3 947,52**
3.2	**Table de pique-nique**				
3.2.1	Fourniture, montage, pose et scellement d'une table BREHAT à poser en pin CL4 y compris fixation par équerre	UN	2,00	1 225,000	2 450,00

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025 06/11/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-261_2025-DE
Devis Client

3.2.3	Terrassement + empierrement, coffrage + coulage + décoffrage de dalles béton dimension 3m00 x 3m00	M²	18,00	170,000	3 060,00
	Sous-total H.T. 3.2				**5 510,00**
3.3	**Corbeille**				
3.3.1	Fourniture et pose d'une corbeille en pin CL4 KERGUELEN 100 Litres L480x480xH700 A125 y compris couvercle avec serrure et bac galva	UN	2,00	850,000	1 700,00
	Sous-total H.T. 3.3				**1 700,00**
	Sous-total H.T. 3				**11 157,52**
4	**Gazon**				
4.1	Nouveau prix gazon pour une surface de 2000 m² à faire manuellement (Nettoyage, Préparation de sol, engazonnement, roulage... hors 1ère tonte) au lieu des 33330 à faire mécaniquement aux engins agricoles	M²	2 000,00	3,250	6 500,00
	Sous-total H.T. 4				**6 500,00**
	Sous-total H.T. TS				**44 627,89**
-	**Prestations annulées**				
ENG	**Engazonnement**				
808	Désherbage mécanique	M²	-33 330,00	0,050	-1 666,50
809	Travail superficiel du sol	M²	-33 330,00	0,200	-6 666,00
810	Semis de gazon	M²	-33 330,00	0,300	-9 999,00
8.11	1ère tonte	M²	-33 330,00	0,040	-1 333,20
8.12	2ème tonte	M²	-33 330,00	0,040	-1 333,20
	Sous-total H.T. ENG				**-20 997,90**
MASSIF TYPE 1	**MASSIF TYPE 1**				
MOLILIA	MOLINIA	UN	-525,00	2,300	-1 207,50
PMP	Pinusmugo	UN	-175,00	7,250	-1 268,75
CP	Cytisus	UN	-175,00	6,650	-1 163,75
CA	Calamagrostis	UN	-350,00	2,300	-805,00
	Sous-total H.T. MASSIF TYPE 1				**-4 445,00**
MASSIF 2	**MASSIF TYPE 2**				
CA	Calamagrostis	UN	-600,00	2,300	-1 380,00
CM	Cornus mas	UN	-300,00	2,500	-750,00
	Sous-total H.T. MASSIF 2				**-2 130,00**
BULBE	**Bulbes**				
NARCI	Narcissus	M²	-100,00	7,500	-750,00
	Sous-total H.T. BULBE				**-750,00**
PAILLAGE	**Paillage pour massifs**				
COPEAUX DE ...	Copeaux de bois	M²	-700,00	5,600	-3 920,00
	Sous-total H.T. PAILLAGE				**-3 920,00**
MOBILIER	**Mobilier et ouvrage**				
8017	Table	UN	-2,00	870,000	-1 740,00
818	Banquettes pour tables	UN	-4,00	590,000	-2 360,00
820	Corbeille	UN	-2,00	460,000	-920,00
821	Borne	UN	-80,00	75,000	-6 000,00
	Sous-total H.T. MOBILIER				**-11 020,00**
ENTRETIEN	**ENTRETIEN**				
ENTRETIEN	Première année	F	-1,00	13 300,000	-13 300,00
ENTRETIEN 2	Deuxième année	F	-1,00	13 300,000	-13 300,00
	Sous-total H.T. ENTRETIEN				**-26 600,00**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-261_2025-DE

idverde

Référence Affaire: 202504032027
Référence chantier: ROSTRENEN - PA KERJEAN 2 - Traitement des noues & mobilier

				Sous-total H.T. -	-69 862,90
				TOTAL H.T.	-25 235,01
				T.V.A. à 20,0%	-5 047,00
				TOTAL T.T.C.	-30 282,01

Date de validité : **15 jours à dater de ce jour**

Conditions paiement : **Virement 30 jours date de facture**

Les prix unitaires figurant au présent devis tiennent compte de la réalisation de l'ensemble des postes ci-dessus en rapport aux éléments fournis lors de votre demande. Il y a lieu de nous consulter pour une nouvelle étude.

Nos Conditions Generales des Vente (CGV) sont disponibles sur notre site internet: www.idverde.com. Acceptation de ce devis vaut acceptation de nos CGV
Nos prix sont établis sur la base des impôts et taxes en vigueur à la date du 06/11/2025
Toute modification ultérieure de ces impôts ou taxes, ou conséquence induite par une réforme fiscale et ayant vocation à impacter nos coûts et charges de production, sera répercutée sur les prix

Le client :

Nom et prénom du signataire
Signature revêtue de la mention " lu et approuvé - bon pour accord " et cachet commercial du client

Agence SAINT-BRIEUC

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-261_2025-DE